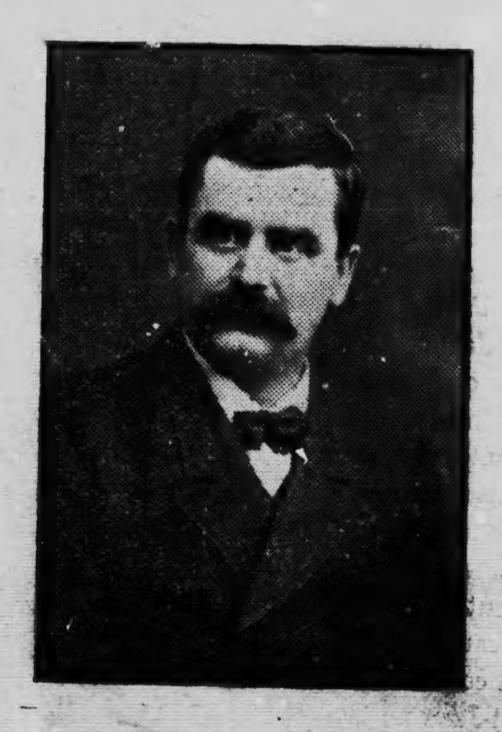
Adresse aux Electeurs

— DU —



COMTE DE LAC SAINT-JEAN

Roberval 1908.

A messieurs les électeurs du Comté de Lac-Saint-Jean.

Messieurs et chers concitoyens,

Le 8 juin dernier, le comté de Lac St-Jean élisait, par la substantielle majorité de plus de 600 voix, M. T.-L.-A. Broët, pour le représenter à la Législature de Québec.

Ce choix était judicieux et il était populaire. En effet, depuis cinq ans qu'il habitait notre comté, M. Broët y avait non-seulement développé des propriétés importantes, mais il avait su, par son dévouement, son tact et ses bonnes manières, s'identifier à l'avancement moral et matériel de toute la région du Lac Saint-Jean.

Rien de ce qui concernait nos intérêts et nos revendications ne lui était étranger.

Aussi les citoyens du Lac Saint-Jean fondaient-ils les plus belles espérances sur sa carrière parlementaire, qui s'annonçait brillante autant que fructueuse, lorsqu'un fatal accident vint brutalement y mettre fin.

Jamais peut-être un deuil plus tragique n'était venu assombrir notre beau ciel !

Mais si la consternation fut grande, les électeurs du comté de Lac-Saint-Jean ne tardèrent pas à se ressaisir et convoquèrent une convention qui me choisit *unanimement* comme candidat libéral.

Cette convention fut *représentative* et son choix fut *absolument libre.*

Cette circonstance seul put me décider à mettre de côté mes affaire personnelles pour ne songer qu'aux intérêts d'une région, à l'avancement de laquelle j'avais consacré les meilleures années de ma vie.

J'ai aussi senti dans cet appel de la convention de Roberval, les regrets que mon départ d'au milieu de vous avait laissé. J'en ai été touché et flatté.

Permettez-moi de vous dire,de suite,que mon départ pour les Etats-Unis avait été bien indépendant de ma volonté, de mes affections et de mes attaches de familles. Et, c'est le cœur débordant de joie que je reviens m'asseoir à un foyer que nous avons pour ainsi dire édifié ensemble.

Venu au Lac Saint-Jean avec le premiers colons de Normandin, j'ai vu grandir et prospérer cette belle et fertille vallée, et j'ai été mêlé à toutes les entreprises publiques et privées qui ont assuré le présent, mais qui n'assureront l'avenir qu'à la condition que nous sachions marcher de l'avant avec ardeur, mais aussi avec discernement.

Cette ardeur, je l'ai sentie toujours au milieu de vous, chaque fois qu'il s'est agi de faire valoir nos droits et d'assurer le triomphe de nos légitimes revendications.

Ce discernement, vous l'avez exercé d'une façon non équivoque, le 8 juin dernier, en élisant un partisan du gouvernement libéral de la Province de Québec.

J'ai été choisi comme porte étendard du parti libéral, et c'est comme *libéral* que je me présente, confiant que vous n'allez pas vous déjuger à si peu d'intervalle.

L'ŒUVRE DU PARTI LIBÉRAL

Le gouvernement que je représente a administré les affaires publiques avec la plus scrupuleuse honnêteté et dans les meilleurs intérêt des classes populaires.

FINANCES

La tâche de restaurer les finances n'était pas facile, car le gouvernement libéral avait à faire face à une situation financière déplorablement compromise par des emprunts ruineux et des déficits accumulés, depuis cinq années.

En effet, le crédit de la province était à ce point compromis, sur le marché européen que les conservateurs étaient obligés de payer $1.00, quand ils ne recevaient que 77 cents. Et en quittant le pouvoir, ils laissaient un déficit d'un million de piastres.

Cette situation, ruineuse pour le bon renom de la Province, a été complètement changée. Les emprunts ont pris fin, et le gouvernement libéral a même versé, chaque année, un certain montant pour racheter les anciennes obligations.

Des surplus ont remplacés les déficits, et le dernier en date dépasse *un million de piastres.*

Pourtant, les subventions à la colonisation, à l'agriculture et à l'instruction publique ont été augmentées.

En 1896, on dépensait $110,000 pour la colonisation ; le gouvernement Gouin dépense actuellement $175,000.

En 1896, on dépensait $173,912 pour l'agriculture ; le gouvernement Gouin dépense actuellement $277,150.

En 1896, on dépensait $379,260 pour l'instruction publique ; le gouvernement Gouin dépense actuellement $643,360, et, l'an prochain, ce crédit sera porté à un million.

TERRES DE LA COURONNE

Cet important ministère a été administré avec un soin particulier et sur des boses d'affaires, ainsi qu'on va le voir,

Les conservateurs vendaient les limites à bois un prix moyen de $21.20 le mille carré ; les libéraux les ont vendu $101.09, et ces veutes ont pris fin, depuis deux ans.

Les rentes foncières et les droits de coupe, etc., rapportent aujourd'hui au-delà de $300,000 de plus que sous les administrations conservatrices, et les recettes brutes du Ministère des Terres et Forêts se sont accrues de $879,260 en 1896, à $1,507,925 en 1906.

Nous avons 150,000 milles carrés de réserve forestière, alors qu'Ontario n'en a que 18,000 milles. Les conservateurs vendaient les pouvoirs d'eau ; les libéraux les louent.

TRAVAUX PUBLICS

Le gouvernement libéral, à même les revenus ordinaires, a dépensé $254,538 pour la construction et les réparations de nos Palais de Justice, et il a fait revivre la politique des ponts en fer de Mercier. Il a créé un département du Travail pour

l'avantage des ouvriers, et il a passé des lois concernant l'arbitrage, les polices d'assurance, la limite de l'âge des enfants qui travaillent dans les manufactures ; enfin il a subventionné largement les écoles du soir et les écoles des Arts et Métiers.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le gouvernement Gouin a donné une attention toute spéciale à cette question vitale, en fondant de nouvelles écoles normales à Montréal, Chicoutimi, Trois-Rivières, Nicolet, Hull, etc., et en encourageant les écoles ménagères de Montréal, Roberval et Saint-Paschal, et en créant des écoles de coupe dans les grands centres.

Il a aidé les écoles du soir et en a créé de nouvelles, subventionné largement l'Ecole polytechnique et fondé une école d'arpentage à Québec ; et il est à construire deux écoles techniques et une école des hautes études commerciales. Bref : il a dépensé l'an dernier, et d'une manière générale, environ $150.000 de plus que ses devanciers.

COLONISATION, MINES ET PÊCHEREIS.

La question si vitale de la colonisation a été inscrite en tête du programme du gouvernement Gouin et elle occupe la première place dans ses préoccupations. Aussi, le gouvernement dépense actuellement $65.000 de plus, pour les chemins et les ponts, que les conservateurs ne dépensaient en 1896.

Des réserves de colonisation ont été créées afin de soustraire le colon de l'arbitraire du marchand de bois et le [illegible] libre sur son lot, et de nombreux arpentages sont a[illegible]ment exécutés en vue d'ouvrir de nouvelles colon[illegible] et d'assurer à notre nationalité l'influence légitime qu'elle doit exercer sur les destinés de notre cher Canada.

***

Nos lois de chasse et de pêche ont été changées de façon à assurer une protection plus efficace de cet important appoint du patrimoine national et à augmenter les revenus. En

1897, les revenus de ce chef n'étaient que de $35,152.00, et ils sont aujourd'hui de $87,416.57. Une taxe de $10 à $25 a été imposée sur tous les étrangers qui veulent tirer profit de nos richesses en poisson et en gibier. Les colons ont été protégés par la nouvelle loi, et désormais, il n'est plus accordé de beaux de chasse et de pêche à moins qu'il n'y ait été inséré une clause qui permet aux résidents le droit de pêcher et de chasser pour les besoins de leur famille.

***

Sous les administrations conservatrices, le Département des Mines n'existait que dans les statuts, et il coûtait plus cher qu'il ne rapportait. Aujourd'hui, nous en retirons plus de $70,000, et les prix des permis et des concessions minières ont été doublés.

SUBSIDE FÉDÉRAL

Enfin, Sir Lomer Gouin a réussi à régler d'une façon satisfaisante cette vieille question, et il a ainsi accru le revenu annuel de la Province de $600,000.

C'est avec un tel record que le gouvernement de Sir Lomer Gouin vient vous demander de lui continuer votre confiance et de lui permettre de mener à bonne fin le patriotique programme qu'il s'est tracé et qui est en si bonne voie d'exécution.

LES BESOINS DU LAC SAINT-JEAN

Je ne veux par prendre congé de vous sans entrer un peu dans le détail du programme que je me suis tracé et à la réalisation duquel je me propose de me consacrer.

Mes idées sur la colonisation sont connues de la plupart d'entre vous. Pendant plusieurs années, j'ai travaillé exclusivement à promouvoir cette cause sacrée, au meilleur de mon jugement et de mon énergie.

Lors du passage, dans notre comté, de la Commission de Colonisation, j'ai exposé mes vues. Elles n'ont pas changé depuis. En voici la substance :

1. Faire une inspection des domaines de la Couronne avoisinant notre comté, afin de classifier les terres, et je voudrais qu'on n'affermât pas les bois de celles qui sont propices à la culture.

2. Les arpenteurs seront tenues de déterminer la valeur de chaque lot et le gouvernement devra faire annexer, aux plans qu'ils fourniront à l'agent des terres ou à celui de la colonisation, un procès verbal de cette classification.

3. Les chemins de front devront précéder le colon, et si le gouvernement est dans l'impossibilité matérielle de faire cette dépense, il devrait vendre les lots plus cher qu'il ne les fait actuellement.

4. Les règlements concernant la cancellation devront être appliqués dans toute leur rigueur. C'est le seul remède qui mettra fin à la plaie de la spéculation.

5. Prolonger, sans plus tarder, le chemin de fer, par voie de Saint-Prime et Saint-Félicien, jusqu'à Chobougamou, et ainsi ouvrir un "back country" qui sera un marché rémunérateur pour les colons du Lac Saint-Jean.

6. Rendre plus régulier et plus effectif le service de navigation sur le lac Saint-Jean et les rivières qui y apportent le tribut de leurs eaux.

***

En agriculture, développement de l'industrie laitière, en sachant tirer profit de l'aide que les deux gouvernements fédéral et provincial accordent à cette branche de l'économie rurale.

L'avenir agricole du comté du Lac Saint-Jean est dans cette industrie, les colons ne pouvant plus désormais compter sur la vente, aux chantiers, de leur fois et de leurs céréales.

LES BONS CHEMINS.

Je me propose de faire une propagande active en faveur de l'amélioration de la voierie. Le gouvernement Gouin a passé deux excellentes lois concernant les chemins de terre

et les chemins de macadam et
rons tirer un excellent parti.

**

Les écoles de notre comté se
sollicitude spéciale, surtout cel
nouvelles colonies et dans les n

CONCL

Voila, en raccourci, Messieur
je me propose de faire pour v
mandataire auprès des pouvoir

Pour assurer l'exécution des
ressent notre beau et vaste c
tous les dévouements et de tou

L'esprit de coterie doit faire
rêt général.

Les électeurs du comté de L
fois, démontré qu'ils savaient
mesquin esprit de parti.

Si je fais appel à toutes le
demande de se rallier au cand
c'est que je réalise que nous av
politique d'économie bien en
laquelle n'a d'autre but que
la vie plus commode.

Je vous remercie d'avauce
de croire à mes sentiments bie

J.-
Candi

Roberval, 25 septembre 1

lam et de gravoyage, dont nous pour-
parti.

***

omté seront également l'objet de ma
tout celles qui sont situées dans les
ns les municipalités pauvres.

CONCLUSION

Messieurs et Chers Concitoyens, ce que
pour vous, si vous me faites votre
pouvoirs publics.

ion des projets et des réformes qui inté-
vaste comté, il me faut le concours de
de toutes les bonnes volontés.

it faire place à un large esprit d'inté-

té de Lac-Saint-Jean ont, plus d'une
avaient placer le bien public avant le
.

utes les bonnes volontés, si je leur
au candidat du Gouvernement Gouin,
nous avons tout à gagner à appuyer sa
bien entendue et de sages réformes,
ut que de rendre le peuple meilleur et

avauce de votre appui, et je vous prie
nts bien dévoués.

J.-Bte CARBONNEAU,

Candidat du Gouvernement Gouin.

mbre 1908.



